



**ASSOCIATION DES RETRAITES ET PRERETRAITES FORCE OUVRIERE
DE SAINT-NAZAIRE ET SA REGION**

MAISON DES SYNDICATS (4^e ETAGE) 4, Rue François MARCEAU 44600 Saint-Nazaire

Tel : 02.40.22.52.35 - Fax : 02.40.22.15.04

Site internet : <http://retraitesforceouvriere.jimdo.com>

Mail : retraites.ul.forceouvriere.nz@orange.fr



Motion de l'Assemblée Générale du 24 Février 2022

L'Assemblée Générale de l'association des retraités Force Ouvrière de Saint-Nazaire et Région, réunie le 24 Février 2022 dans les locaux de l'Union Locale, a débattu de la situation économique et sociale.

Elle constate une aggravation des offensives anti-sociales du gouvernement, dans tous les domaines : pouvoir d'achat, protection sociale, services publics, libertés démocratiques, etc...

Pouvoir d'achat :

Alors que les entreprises du CAC 40 ont engrangé 137 Milliards d'euros de profits en 2021, le pouvoir d'achat des retraités continue de régresser. Les prix explosent (énergie, alimentation, etc..), l'inflation est autour de 3 %, mais les retraites de base n'ont été augmentées que de 0,4 % en 2021 et 1,1 % début 2022 ; les retraites complémentaires n'ont été revalorisées que de 1 % au 1^{er} Novembre, à cause d'un accord MEDEF/CFDT/CFTC.

Concrètement, les conséquences des décisions du gouvernement sur les pensions brutes de base (CNAV) sont des pertes très importantes inacceptables :

- ↳ **Moins 6,34%** pour une pension de base brute mensuelle de 1000€, soit un **manque à gagner de 2327€** de Janvier 2013 à Décembre 2021.
- ↳ **Moins 7,07%** pour une pension de base brute mensuelle de 1500€, soit un **manque à gagner de 3491€** de Janvier 2013 à Décembre 2021.

Nous revendiquons :

- ↳ **L'augmentation générale et immédiate des pensions, et leur indexation sur l'évolution du salaire moyen.**
- ↳ **Pas de retraite inférieure au SMIC pour une carrière complète.**
- ↳ **La suppression de l'augmentation de 25% de la CSG depuis Janvier 2018.**
- ↳ **Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion par le relèvement de son taux et la suppression des conditions de ressources dans le régime général.**
- ↳ **Rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour les parents isolés, veufs ou veuves.**

Santé et Protection sociale :

Les attaques contre la Sécurité Sociale et ses principes fondateurs redoublent, par exemple la soi-disant « 5^{ème} branche », ou les menaces contre le remboursement des soins des personnes non-vaccinés. L'hôpital public, comme tous les services publics, est dans un état catastrophique, et menacé d'effondrement. Le scandale des EHPAD, connu de tous depuis longtemps, éclate enfin ; il est temps de s'occuper réellement des résidents, des établissements publics comme

privés. Et le Gouvernement en remet une louche avec le « Forfait Patient Urgence » de 19,61 euros pour les passages aux urgences sans hospitalisation !

Nous revendiquons :

- ↳ **La prise en charge des retraités en perte d'autonomie à 100 % par la branche maladie de la Sécurité Sociale, financée par le salaire différé.**
- ↳ **Des moyens suffisants pour l'hôpital public pour pouvoir répondre aux besoins, notamment des embauches massives de personnel avec des salaires et des conditions de travail acceptables, le retour des soignants suspendus suite à la loi du 5 Août 2021.**
- ↳ **L'embauche des 220 000 personnels d'EHPAD manquants, le renforcement des aides à domicile, le maintien des SAMU et des SMUR notamment à Saint-Nazaire.**
- ↳ **La fin définitive de tout projet de casse de nos régimes de retraites.**

Libertés démocratiques :

Depuis 2015, les libertés individuelles et collectives sont remises en cause par toute une série de lois liberticides, chacune renforçant les précédentes. L'état d'urgence (sécuritaire, sanitaire ou autre..) se maintient et se pérennise. Nous dénonçons toutes les restrictions décidées par le soit disant « Conseil de défense sanitaire ».

Nous revendiquons :

- ↳ **L'arrêt immédiat de l'état d'urgence et le retour aux libertés par l'abrogation de toutes les lois liberticides votées ces dernières années.**
- ↳ **L'abrogation de toutes les mesures prises contre le Code du Travail, contre le fonctionnement des organisations syndicales et contre le droit de manifester.**
- ↳ **Le maintien des démarches administratives traditionnelles pour tous ceux qui sont victimes de leur dématérialisation et de la « fracture numérique ».**

Les **retraités Force Ouvrière** de Saint-Nazaire et Région continueront à s'opposer aux plans de régression sociale, avec les salariés, les chômeurs, les jeunes, par l'action syndicale interprofessionnelle avec la Confédération, et en recherchant l'unité syndicale sur des revendications claires.

Les **retraités Force Ouvrière** de Saint-Nazaire et Région sont déterminés à conserver et améliorer les acquis sociaux et les libertés ; ils appellent tous les retraités à rejoindre leur association.

Adoptée à l'unanimité